

L'économie de la production du raisin sec en Turquie

Talim M.

La vigne et le vin

Paris : CIHEAM
Options Méditerranéennes; n. 12

1972
pages 59-63

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI010446>

To cite this article / Pour citer cet article

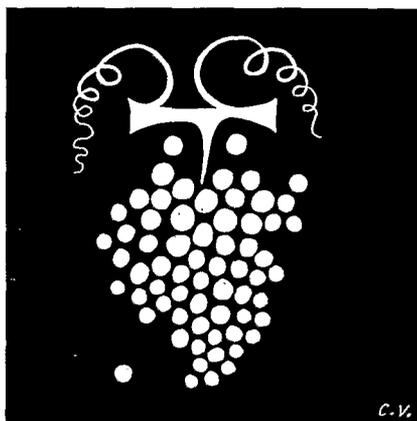
Talim M. L'économie de la production du raisin sec en Turquie. *La vigne et le vin*. Paris : CIHEAM, 1972. p. 59-63 (Options Méditerranéennes; n. 12)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Metin TALIM
 Faculté d'Agronomie
 de l'Université d'Égée
 Izmir

L'économie de la production du raisin sec en Turquie



Le Turkestan est souvent décrit comme lieu d'origine du raisin sec sans pépins qui est connu et consommé depuis bien longtemps par les hommes. Après être passé en Iran, en Turquie, en Grèce et aux îles d'Égées, il s'étend aujourd'hui jusqu'à la Californie, l'Australie et l'Afrique du Sud qui ont des climats favorables.

Bien que le climat turc permette dans presque toutes les régions la culture de la vigne, c'est la région Egée par excellence, qui lui est propice. Le raisin sans pépins d'Izmir (Smyrne) a une réputation mondiale. Etant un produit d'exportation traditionnel, il représente en moyenne 5,6 % de l'exportation des produits agricoles et 4,48 % de l'exportation totale (1) tenant ainsi le quatrième rang de l'exportation. De plus, il constitue entièrement ou partiellement la source du revenu de 45 000 familles pay-

sannes. Ainsi donc la production de raisin sultanine a une grande importance économique et sociale dans le pays.

LA PRODUCTION DU RAISIN SEC DANS LE MONDE ET EN TURQUIE

Le raisin sec sans pépins est produit principalement dans 5 pays du monde : Turquie, Australie, Iran, Grèce, U.S.A. Leur production constitue environ 90 % de la production mondiale. La Turquie vient après la Californie (États-Unis d'Amérique) dans la production mondiale du raisin sec. La production est de l'ordre de plus de 80 000 t. La répartition de production selon les principaux pays producteurs est indiquée dans le tableau 1.

TABLEAU I

La production du raisin sec dans les cinq pays principaux producteurs (× 1 000 tonnes) ;

Années	Turquie	Australie	Iran	Grèce	U.S.A.	Total
1956	99,8	41,3	61,7	46,2	189,6	438,6
1957	52,6	63,7	65,3	63,5	147,9	393,0
1958	65,3	70,0	62,6	42,6	168,7	409,2
1959	95,3	67,9	60,8	62,6	202,3	488,9
1960	67,1	50,7	39,9	27,0	176,0	360,7
1961	85,3	62,0	65,3	58,5	206,8	477,9
1962	89,8	81,2	52,6	87,5	173,3	484,4
1963	59,9	56,1	59,0	53,5	241,3	469,8
1964	71,0	85,8	35,4	70,3	208,7	471,2
1965	119,7	83,2	42,6	97,1	246,8	589,4
1966	69,9	71,8	63,5	88,0	254,9	548,1
1967	90,0	88,0	37,0	60,0	146,0	421,0
1968	114,0	70,0	45,1	110,0	220,0	559,1
Moyenne de 13 ans	83,0	68,6	53,1	66,7	198,6	470

Source : Les documents du TARIS.

(1) SOYLU (M. Adil). — *Türkiye İhracatının Yapısı ve İhracatı Tesvik Tedbirleri* (La structure de l'exportation de la Turquie et les mesures pour l'encourager). Planlama, Sayı 11, p. 121. Ankara, mars 1971.

Comme on le voit, il y a une augmentation sensible dans la production totale de ces 5 pays. L'augmentation annuelle de chacun d'eux peut être représentée par les équations suivantes :

pour les États-Unis $Y = 169 + 4,3 \times$
 pour la Grèce . . . $Y = 37,1 + 4,3 \times$
 pour l'Iran $Y = 59,8 + 0,9 \times$
 pour l'Australie . . $Y = 52,7 + 2,8 \times$
 pour la Turquie . . $Y = 72,3 + 2,0 \times$

Cela veut dire que l'augmentation la plus importante se trouve aux États-Unis et en Grèce (4 300 t/an). La Turquie est la quatrième avec une augmentation annuelle de 2 000 t. Bien sûr, comme la production agricole dépend dans une large mesure des aléas atmosphériques, il est difficile d'attribuer une grande importance à ces résultats mathématiques. Cependant ils peuvent donner quelques indications bien utiles.

On constate dans le tableau 1 que la production du raisin sec varie considérablement d'une année à l'autre. D'une manière générale une bonne récolte est suivie par deux mauvaises récoltes. C'est-à-dire qu'on obtient une bonne production une année sur trois.

La surface du raisin sec a peu changé dans les dernières années. Cependant les plantations ont augmenté d'environ 12 % depuis 1961, en raison d'une politique des prix qui a joué un rôle déterminant. Mais certaines plantations ont été faites sur des terres qui ne donnent pas une production de qualité. D'ailleurs les chiffres de bourse d'Izmir et du Taris (union des coopératives de vente) montrent que le pourcentage du raisin sec de bonne qualité diminue sans cesse. La conséquence en est grave pour le commerce extérieur.

Les débouchés.

La Turquie exporte environ 80 % de sa production de raisin sec sans pépins. Le reste est utilisé à l'intérieur du pays. La consommation interne est de l'ordre de 12 000 t. L'exportation varie de 65 000 à 75 000 t, alors que dans des conditions actuelles le niveau le plus élevé de la demande est 90 000 t. Etant donné que la production dépasse la demande effective, il devient difficile d'écouler les excédents et par conséquent les stocks augmentent chaque année. En effet, en septembre 1971, le TARIS (union des coopératives de vente) avait 56 000 t de raisin sec en stock dont 40 000 t provenaient de la production de 1970 et 16 000 t de 1969. Ces stocks sont mis en vente ultérieurement, ou exportés souvent à perte (2).

Parmi les plus gros importateurs de raisins sec d'origine turque, l'Angleterre (16 844 t), l'U.R.S.S. (14 308 t), la Hol-

(2) *Türkiye de Cekirdeksiz Kuru Uzüm* (Le Raisin sec sans pépins en Turquie). Izmir Ticaret Borsasi Yayinlari No. I Izmir 1970, p. 2.

lande (10 651 t), l'Italie (7 276 t) viennent en tête. La part de la C.E.E. dans l'importation dépasse 40 %, et le bloc des pays socialistes prend le deuxième rang (tabl. II) (3).

TABLEAU II
L'exportation du Raisin Sec (%)

	1965	1966	1967	1968	1969
CEE	46,3	42,3	39,7	44,4	43,0
Bloc socialiste	19,0	24,5	34,7	28,3	29,5
D'autres pays	34,7	33,2	25,6	27,3	27,5

Source : Revue de la chambre de commerce d'Izmir Septembre 1970 p. 13.

Les autorités turques jouent un grand rôle en matière de formation de prix et de commercialisation du raisin sec. Ils interviennent sur le marché indirectement au moyen des coopératives soutenues par l'État. Cependant, à la bourse de commerce, les confrontations entre vendeurs et acheteurs réunissent certaines conditions d'un marché libre.

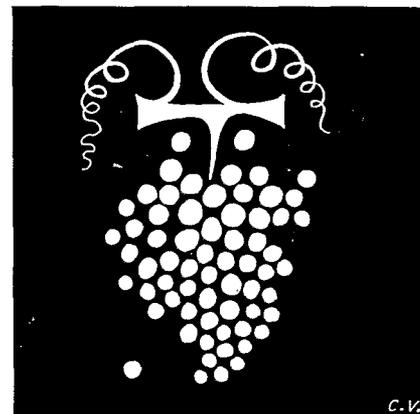
Au moment de la récolte, l'organisation compétente, TARIS (4) publie les prix qu'elle a fixés compte tenu des estimations des récoltes, de la situation des stocks et des perspectives d'exportation, les prix maximaux et minimaux variant selon la qualité et l'origine des produits. Des achats de soutien sont faits par cette coopérative semi-publique lorsque les prix tombent au-dessous du niveau minimal. Les opérations commerciales de cette coopérative sont financées par la Banque de l'Agriculture, à des taux d'intérêts modérés. Les pertes subies par la coopérative à la suite des interventions sur les marchés aux prix fixés par le gouvernement sont prises en charge par l'État.

Mais parmi les 45 000 producteurs turcs, seulement 18 % sont attachés aux coopératives. Et jusqu'à ces dernières années la coopérative (TARIS) achetait en moyenne 30 % de la production. Mais depuis quelque temps elle a élargi ses limites des achats de soutien et pendant la campagne 1970-1971 elle a acheté 70 % de la production totale. Ainsi on peut envisager que TARIS devienne de plus en plus un organisme d'appui pour les producteurs.

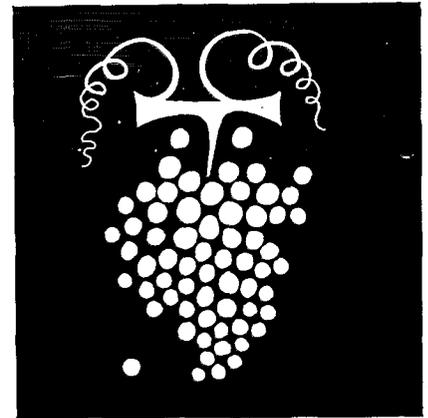
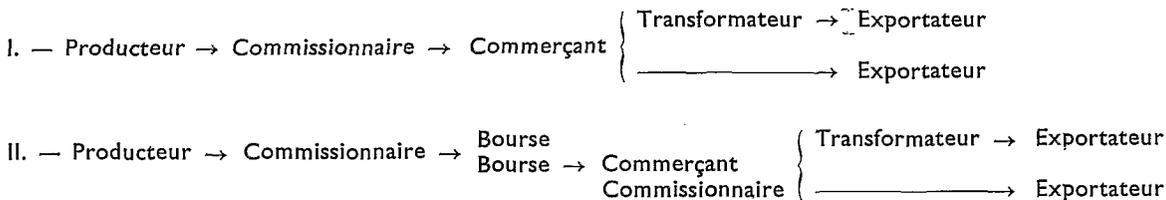
Cependant une quantité importante

(3) Izmir Ticaret Odasi Dergisi (Revue de la Chambre de Commerce d'Izmir). Kasim 1971.

(4) TARIS (l'union de coopératives de vente) qui est un organisme semi-public a environ 8 000 coopérateurs qui varient d'une année à l'autre. Comme il existe dans la région 45 000 vignerons, ces coopérateurs constituent à peine de 18 % du total.



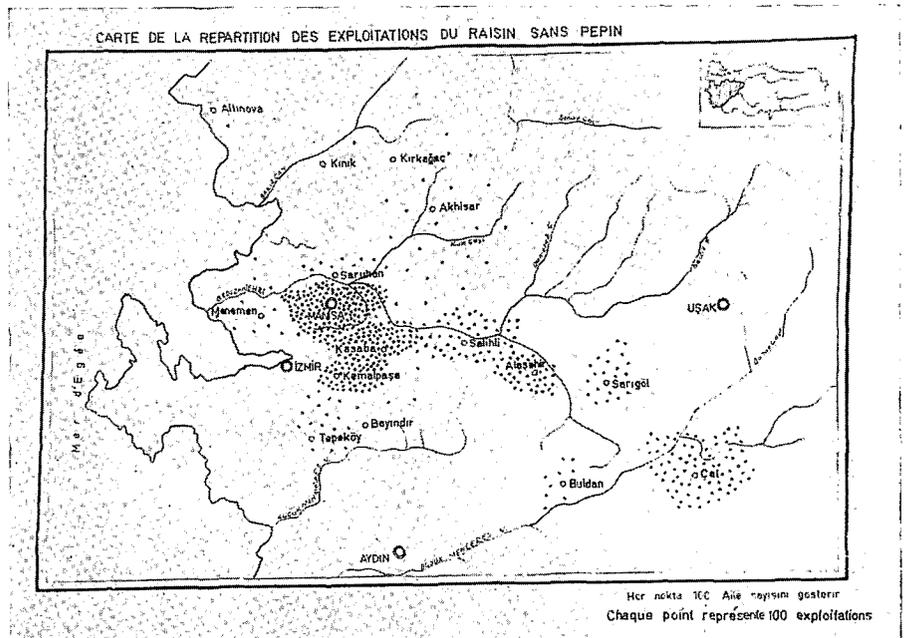
(jusqu'à ces dernières années environ 70 %) est commercialisée sur le marché libre, suivant le schéma ci-dessous :



Mais, il y a toujours un déséquilibre entre les prix du marché libre et les prix de soutien. Ceci pose généralement des problèmes : soit pour les exportateurs, soit pour les producteurs. Il faut noter que, bien qu'elle ait eu au départ pour but d'augmenter la production, la politique des prix de plancher et l'achat de soutien est devenue par la suite un droit des producteurs et a augmenté la responsabilité du gouvernement vis-à-vis des producteurs.

LES CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DES EXPLOITATIONS VITICOLES TURQUES

Bien que les renseignements statistiques disponibles soient insuffisants, certaines études effectuées sur l'économie des exploitations viticoles peuvent nous donner des renseignements intéressants (5, 6 et 7).



Dimension, structure et modes de faire-valoir.

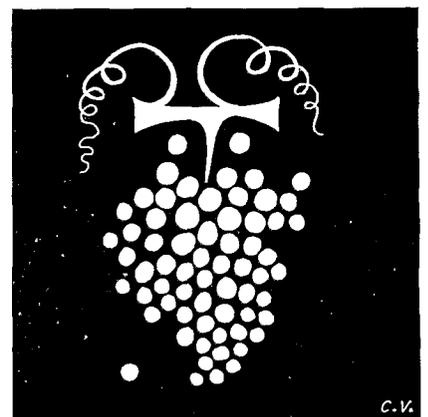
Le viticulteur dans la région d'Égée représente parfaitement le type de l'agriculteur possédant une surface agricole utile très petite. Les exploitations inférieures à 5 ha sont majoritaires. Cependant, une spécialisation assez poussée dans la production de vigne permet encore dans certaine mesure à des petits exploitants de se maintenir en ne vivant que de ressources purement agricoles. Selon une étude faite sur 631 exploitations viticoles (6) la dimension moyenne de l'exploitation est de 3,87 ha.

(5) Travaux effectués à la Chaire d'Économie Rurale, Fac. d'Agr. de l'Université d'Égée.
 (6) Eroglu, Hasan; Ege Bölgesinin Muhtelif Gaye ile Çalışan Karakteristik Ziraat İşletmelerinin Bünyesi ve İşletme Neticeleri (Les structures et les résultats économiques des exploitations agricoles de l'Égée), Ronéoté Izmir, 1963.

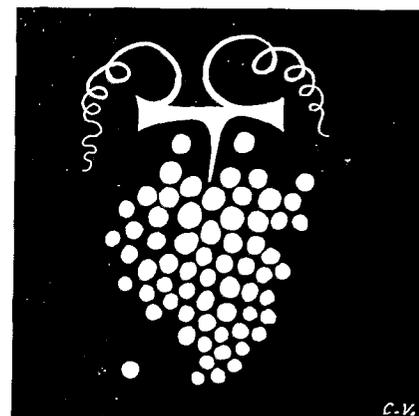
En outre, ces petites exploitations familiales sont caractérisées par un excessif parcellement des terres. Le nombre de parcelles est de l'ordre de 0,73 ha. Il n'est pas rare de trouver des parcelles de moins de 5 a. En outre, les parcelles sont très dispersées. Ainsi le temps passé dans les trajets de la ferme aux champs ou d'une parcelle à une autre sont élevés à côté des temps réservés aux travaux sur les terrains mêmes.

Quant aux modes de faire-valoir, la surface est exploitée généralement en faire-valoir direct. Cependant, il existe aussi le métayage et le fermage. Dans certaines exploitations on peut voir co-exister 2 ou 3 modes de faire-valoir.

(7) Talim, Metin; Kemalpaşa'da Çekirdeksiz Kuru Üzüm İstihsal Eden Bağ İşletmelerinden Bir Grubun Ekonomik Analizi (Analyse économique d'un groupe d'exploitation du raisin sec de Kemalpaşa), Ronéoté Izmir, 1968, p. 24 et 25.



C.V.



Les caractères techniques de la production.

Les porte-greffes les plus répandus sont Berlandierie X Berlandierie R-99, Berlandierie X Rupestris R-110 et Chasselas X Berlandierie 41 BMC et Rupestris du Lot. Comme système de plantation on utilise la forme carrée ou rectangulaire. La densité est d'environ 1 500 plants/ha. La taille est en général en gobelet ou en vase, et des vignes pourvues de fils de fer commencent à faire leur apparition.

La plupart des exploitations viticoles dans la région possède une topographie relativement plate, des terres assez faciles à travailler mais hétérogènes quand à la fertilité.

Le rendement varie considérablement d'une année à l'autre et d'une parcelle à l'autre. Dans certaines parcelles le rendement monte jusqu'à 10 t de raisin sec/ha. Mais en moyenne c'est de l'ordre de 1,5 t/ha. Les années de gel, la vigueur de la végétation permet généralement un second départ des bourgeons pouvant donner parfois une demi-récolte, d'où un revenu bien plus bas qu'ordinaire.

Bien que la vigne soit connue depuis bien longtemps et qu'il existe des exploitations spécialisées dans cette production, les techniques de la production ne rencontrent pas une position commune chez tous les agriculteurs. Beaucoup d'entre eux suivent davantage leurs connaissances traditionnelles que les avis officiels.

En outre la région comporte beaucoup de vieilles plantations. Il n'est pas rare de trouver des vignes ayant jusqu'à 100 ans d'âge. Aussi, en raison de la replantation sur les mêmes terres, on rencontre souvent l'épuisement des sols. Les viticulteurs se rendent compte de ce malaise, mais dans les conditions écono-

miques actuelles et comme on ne connaît pas de culture apportant la même valeur ajoutée à l'hectare que la vigne, on replante cette dernière sur les mêmes parcelles.

L'utilisation de la fumure n'est pas développée dans les exploitations viticoles. On emploie généralement de faibles quantités de fumier, parce que la production animale est accessoire dans les exploitations et que par conséquent il est difficile d'en trouver suffisamment. En outre, les viticulteurs n'ont pas l'intention d'acheter d'engrais pour compléter leurs déficits de fumures, parce qu'ils ne connaissent pas suffisamment les avantages des engrais pour la vigne et que cela représente un investissement qu'ils ne sont pas en mesure de faire.

Il est encore trop tôt pour parler de la mécanisation dans les exploitations viticoles. Les progrès dans ce domaine sont bien lents. On constate même que les équipements utilisés actuellement sont les mêmes qu'il y a 50 ans. En conséquence, le niveau actuel du progrès technique dans les exploitations viticoles est encore très bas.

Le travail.

Il peut être intéressant de montrer certains aspects du travail dans les exploitations viticoles.

Il faut noter tout d'abord que, pour la moyenne des exploitations viticoles les disponibilités de la main-d'œuvre familiale sont de 943 unités (ou jours de travail adulte) par exploitation (5) ce qui est fort élevé par rapport à la moyenne de la dimension des exploitations. Par conséquent la valorisation de la main-d'œuvre familiale dans les exploitations n'est que 25 % (5).

L'inélasticité des disponibilités en main-d'œuvre est une cause de chômage occulte, parce qu'il n'y a pas de possibilités de trouver d'occupation temporaire en dehors de l'exploitation. Cependant, le pourcentage de l'utilisation de la main-d'œuvre familiale dans les exploitations par rapport aux disponibilités augmente en fonction de la superficie. C'est là une faiblesse de la petite entreprise. Quant au travail féminin, la tendance habituellement rencontrée va dans le sens d'une diminution des pourcentages de travail familial féminin avec l'augmentation des superficies. Cependant, il est extrêmement fréquent de trouver la maîtresse de maison participant aux travaux agricoles aux moments de pointe.

Ce qui est intéressant d'ailleurs, malgré une surabondance de la disponibilité du travail familial dans les exploitations viticoles, c'est que les travaux effectués par les salariés sont très importants. Une enquête faite dans une région exclusivement viticole a montré qu'en moyenne 51 % des travailleurs sont des ouvriers salariés et tous les exploitants sans exception utilisent les salariés (7).

Le travail salarié est fourni par des ouvriers temporaires, surtout pour les vendangeurs. Certains travaux, essentiellement les vendanges, doivent se faire dans un délai bien défini. L'entraide qui existe entre voisins ne suffit pas en général, c'est pourquoi tous les exploitants recourent aux salariés. On enregistre depuis quelques années une hausse sensible des salaires. Les salariés désirent aussi un travail qui commence et qui finit à heures fixes. Mais la durée du travail dépend encore généralement des saisons et de la nature du travail. Pendant les vendanges, par exemple on travaille depuis la pointe du jour jusqu'au coucher du soleil, même plus.

Les difficultés rencontrées pour l'em-

bauche des jeunes ne fait qu'aggraver la situation des exploitations viticoles et leur promet un avenir délicat sur le plan du recrutement.

Le capital d'exploitation.

La terre et les valeurs qui y sont attachées (capital foncier) constituent le principal élément du capital global dans les exploitations agricoles. Mais, plus encore que dans d'autres types d'exploitations, dans les exploitations viticoles la domination de cet élément se fait sentir comme il apparaît dans le tableau suivant :

30 972 LT/ha — soit 228 % d'augmentation. Or dans la même époque les prix de gros n'ont augmenté que de 42 %.

Le capital d'exploitation, composé des éléments dynamiques de l'exploitation, tels le cheptel et le capital circulant, ne tient pas une place importante. Il n'a pas encore atteint un niveau suffisant pour une utilisation convenable et rationnelle du capital foncier. Il se situe à peine à 3,80 % du capital total dans les exploitations viticoles. Il en résulte que le capital circulant est encore loin d'être satisfaisant. A titre d'exemple on a constaté que le montant des frais courants et des salaires est environ 3 fois

treprises. Mais dans la plupart des entreprises il ne suffit pas à assurer un niveau de vie minimal pour une famille moyenne. Ce n'est qu'à partir de 4 ha que les exploitations, obtenant alors un revenu agricole moyen de 11 000 LT, assurent une existence modeste. Bien sûr il s'agit là de chiffres moyens qui n'indiquent qu'une tendance générale. Or, il existe même parmi les petites exploitations un grand nombre d'entreprises ayant un revenu satisfaisant couvrant les besoins de la famille, et divers exploitations plus grandes dont le revenu est insuffisant.

Il apparaît que le revenu agricole doit être complété dans de nombreuses exploitations viticoles par un revenu accessoire d'un ou de plusieurs membres de la famille. Mais dans les conditions actuelles il y a peu de chances pour trouver un emploi en dehors de l'exploitation. C'est ainsi qu'on a trouvé que le revenu du travail ne provenant pas des entreprises agricoles représente à peine 3 % environ du travail (7 p. 84). Ceci incite surtout les jeunes à chercher d'autres emplois non agricoles en ville. Ainsi, l'exode de la population rurale se manifeste avec une certaine importance dans des régions viticoles.

Les conditions naturelles et les avantages économiques favorisent donc la production du raisin sec dans la région d'Egée, malgré les problèmes économique, technique et social. Dans les conditions actuelles, l'organisation insuffisante du marché, la mauvaise structure des exploitations, le manque de capitaux et la disposition d'une nombreuse main-d'œuvre, apparaissent comme les principales causes des difficultés rencontrées au niveau de la production du raisin sec en Turquie.

Dans un pays à vieille structure agricole, il n'est pas possible d'espérer des transformations efficaces et rapides dans un avenir proche. Cependant certaines mesures peuvent améliorer la situation.

La première serait de faire participer les viticulteurs au circuit commercial par des coopératives. Dans ce but il s'avère nécessaire d'améliorer l'organisation des coopératives. Parallèlement, il conviendrait de prendre des mesures pour que le viticulteur sente le besoin d'y adhérer et participe à la création de coopératives privées.

La seconde serait d'assurer les prix plus élevés à la production. C'est pourquoi l'organisation du marché doit être améliorée pour rendre possible la stabilisation des prix. Il conviendrait de faire connaître à l'avance au viticulteur les prix de soutien du gouvernement ce qui lui permettrait de connaître plus sûrement les conditions de la vente.

Par ailleurs, l'augmentation de la productivité de l'exploitation viticole pourra être réalisée avec la résolution des problèmes techniques. Il est donc nécessaire d'insister sur l'enseignement technique agricole en tenant compte particulièrement des besoins des petits viticulteurs.

TABLEAU III

La composition du capital dans les Exploitations Agricoles

	Pourcentage du capital total représenté par le		
	Capital foncier total	Capital bâtiments	Capital fermier
Expl. viticole (Egée)	96,20	15,20	3,80
Expl. de coton (Egée)	85,19	12,93	14,81
Expl. de figues (Egée)	91,90	8,87	8,10
Expl. tabacole (Egée)	92,15	24,77	7,85
Expl. maraîchères-primeurs (Egée) . . .	90,79	16,43	9,21

Source : cf. 5

Ainsi, la prédominance très forte du capital foncier montre bien que comme les autres, les exploitations viticoles ont un caractère plutôt extensif. En outre d'une manière générale, la faiblesse en pourcentage du capital bâtiment fait apparaître la place de la terre et des plantations dans la production.

En effet, dans la région, la terre est un facteur de production très recherché. Tout paysan est prêt à consentir de grands sacrifices pour acquérir la terre. On considère que la possession de celle-ci assure de fortes garanties pour l'avenir et apporte beaucoup d'avantages et la puissance sociale. Ainsi toute terre mise en vente trouve facilement un acheteur.

D'une manière générale, la densité de la population agricole, qui est très élevée par rapport aux terres disponibles, et les difficultés de trouver un emploi en dehors du secteur agricole, sont les causes principales de l'augmentation de la demande et du prix de la terre.

Selon une enquête menée en 1959 dans des exploitations viticoles, le prix du vignoble était en moyenne de 9 445 LT/ha (8). Dans une autre étude effectuée en 1967 on a trouvé en moyenne

supérieur au capital circulant. Cette simple comparaison montre le degré de l'insuffisance du capital circulant dans les exploitations viticoles. Si l'on considère que dans la majorité des exploitations viticoles on utilise une partie de ce capital circulant pour la consommation familiale on comprend bien les difficultés rencontrées dans ce domaine.

Les revenus.

Le succès de culture de la vigne dépend de divers facteurs, tels que les conditions météorologiques, la méthode de production, les prix, etc. Il est manifeste que indépendamment des facteurs externes, les facteurs internes (comme notamment le travail du sol, les soins culturaux et tout particulièrement la lutte contre les parasites et les maladies) exercent une influence déterminante sur les résultats économiques de la culture de vigne.

Et, par suite, les rendements varient considérablement d'une année à l'autre, d'une exploitation à l'autre ainsi que d'une région à l'autre.

D'une manière très générale le revenu agricole par unité de travail augmente sensiblement avec la dimension des en-

(8) Trois livres turques correspondent à un franc français.